



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COMTÉ DE GRIMONT
POLIGNY

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs POLIGNY Brel/Centre



ALSH « Brel/Centre »
Place Loullier
39800 Poligny
03 84 37 14 62
alsh.poligny@ccgrimont.fr
www.cccg.tv

Structure bénéficiant des aides de la CAF

Version novembre 2014



SOMMAIRE

CONTEXTE GENERAL

1. Organisateur
2. Objectifs éducatifs
3. Objectifs pédagogiques
4. Temps d'accueil « classiques »
5. Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires
6. Tarifications et modalités d'inscription

ALSH POLIGNY Brel/Centre

7. Locaux
8. Public accueilli
9. Horaires
10. Equipe
11. Tarification
12. Repas
13. Matériel pédagogique
14. Activités
15. Evaluation

CONTEXTE GENERAL

1. ORGANISATEUR

La Communauté de communes exerce la compétence « enfance » depuis le 1^{er} janvier 2014.

Elle est signataire d'un Projet Educatif De Territoire (PEDT) avec l'Etat depuis juillet 2014.

Elle est gestionnaire, au 1^{er} septembre 2014, de 3 accueils de loisirs périscolaires sur le territoire du Comté de Grimont :

- Aumont/Montholier
- Le Fied
- Poligny Brel /Centre

Un 4^{ème} accueil de loisirs est en délégation de services publics avec les Francas (seul le fonctionnement du périscolaire est financé par la Communauté de communes) : Poligny Perchées.

Ces accueils de loisirs peuvent accueillir les enfants scolarisés dans les groupes scolaires auxquels ils sont rattachés.

2. OBJECTIFS EDUCATIFS

Le PEDT dresse un diagnostic complet du territoire et décline les objectifs éducatifs souhaités par les élus communautaires, à savoir :

- Proposer aux familles un cadre périscolaire de qualité, sécurisé et sécurisant pour les enfants
- Favoriser une offre harmonisée sur le territoire
- Mettre en commun les ressources du territoire
- Accompagner le développement de l'enfant et contribuer à son épanouissement
- Favoriser l'ouverture d'esprit de l'enfant en lui permettant d'exploiter ses connaissances
- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs
- Permettre à chaque enfant de vivre collectivement des temps de loisirs dans le respect de soi, des autres et de son environnement
- Favoriser le développement du projet sur le territoire prenant en compte la dimension sociale
- Faciliter les échanges entre les éducateurs de l'enfant

3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Afin d'apporter une cohérence aux alsh du Comté de Grimont, les objectifs pédagogiques sont déclinés sur les mêmes valeurs, à savoir :

- Respecter le rythme de l'enfant (accueil échelonné, temps de sieste)
- Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant, amener chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité (règles de vie, activités collectives, respect d'autrui, respect des lieux...)
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la responsabilisation (espaces aménagés pour des jeux libres, liberté de choix des activités, participation à des tâches « responsabilisantes »)
- Permettre à l'enfant de développer ses sens, son imaginaire, sa créativité (activités diversifiées)
- Favoriser l'expression, la communication et les échanges au sein de la collectivité (réunions, temps de parole avec les enfants...)
- Développer le partenariat entre tous les acteurs de loisirs de la Communauté de Commune du Comté de Grimont (projets communs école/alsh ou alsh/associations locales, participation du directeur de l'alsh aux conseils d'école...)
- Favoriser les échanges avec les familles et la diffusion d'informations sur les activités réalisées par les enfants (documents de présentation, tableau d'informations générales, exposition...)
- Renforcer les qualifications de l'équipe (formation ponctuelle, diplôme animation...)

4. TEMPS D'ACCUEIL « CLASSIQUES »

Les activités, proposées durant les différentes séquences d'accueil par les alsh du Comté de Grimont, sont adaptées aux besoins de l'enfant et à ses rythmes biologiques et respectent les préconisations suivantes :

→ Accueil du matin

- besoins de l'enfant : être rassuré, sécurisé après la séparation d'avec les parents, se réveiller progressivement
- type d'activités :
 - fin de nuit dans un lieu adapté
 - petit déjeuner (fourni par les parents)
 - activité individuelle « libre »: lecture, dessin, puzzle, révision de leçons...
 - activité collective encadrée : lecture de conte, petits jeux...
- points de vigilance des animateurs :
 - veiller à ne pas faire de reproches à l'enfant, à le mettre en confiance pour la journée

→ Pause méridienne avant le repas

- besoins de l'enfant : se détendre après une matinée d'enseignement et de concentration
- type d'activités à proposer :
 - temps récréatif « entre soi » (les enfants jouent librement entre eux, l'animateur reste à disposition des enfants et répond à leurs attentes tout en veillant à éviter les conflits)
 - temps d'activité permettant de libérer les émotions, de se ressourcer (expression corporelle, parcours ludique, cache-cache...)
- points de vigilance des animateurs :
 - laisser l'activité au libre choix de l'enfant
 - assurer la répartition des enfants par groupes et les départs échelonnés des enfants externes qui attendent leurs parents
 - sécuriser le parcours pour rejoindre la salle de restauration
 - instaurer des règles d'hygiène (passage aux toilettes et lavage de mains) selon un rituel bien défini

→ Encadrement du temps de repas

- besoins de l'enfant : prendre du plaisir, se détendre, échanger avec les autres, partager un moment convivial dans un environnement calme
- type d'activités à proposer :
 - accompagnement à la découverte de nouvelles saveurs, à l'équilibre alimentaire
 - apprentissage de l'utilisation des couverts pour les petits
 - sensibilisation au partage des plats, à la limitation du gaspillage
 - implication des plus grands pour aider au service, débarrasser et nettoyer la table
- points de vigilance des animateurs :
 - veiller à la régulation du bruit en limitant les temps d'attente
 - limiter le temps du repas (dans l'idéal 45 à 50 minutes maxi)
 - respecter les droits et devoirs des enfants
 - prévenir les conflits éventuels
 - instaurer des règles d'hygiène (brossage de dents, passage aux toilettes) selon un rituel bien défini
 - inviter les enfants à goûter les mets, leur expliquer comment est préparé le mets, son origine
 - mettre en scène le temps du repas pour en faire un temps pédagogique à part entière

→ Activités après le repas

- besoins de l'enfant : se ressourcer, se reposer, profiter d'un temps calme, créer
- type d'activités à proposer :
 - sieste pour les petits
 - activités ludiques, récréatives, ne mobilisant pas de concentration forte ni d'efforts physiques importants (cf guide référentiel des TAP) : lecture, relaxation, ...
- points de vigilance des animateurs :
 - laisser l'activité au libre choix de l'enfant
 - se mettre en retrait des activités « non encadrées » tout en restant vigilant à la sécurité de l'enfant et du matériel
 - favoriser un temps calme, permettre à l'enfant de libérer sa créativité, son imaginaire

→ Accueil du soir

- besoins de l'enfant : se défouler, se libérer des tensions de la journée, se préparer au retour à la maison
- type d'activités à proposer :
 - activité libre : jeux, dessin, lecture...
 - activité encadrée : jeux sportifs, jeux coopératifs, musique, jeux de société
 - devoirs si l'enfant est demandeur (30 min maxi)
- points de vigilance des animateurs :
 - laisser l'activité au libre choix de l'enfant
 - permettre à l'enfant de libérer les émotions ressenties dans la journée

5. NOUVEAUX TEMPS d'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

Les activités TAP sont conçues sous forme de « cycles » selon des thématiques diversifiées.

Un cycle d'activités est conduit toutes les semaines pendant une période de 7 à 8 semaines (entre 2 vacances scolaires).

Les objectifs fixés par l'organisateur pour ces temps sont les suivants :

- Favoriser la mixité filles / garçons
- Fournir des occasions à l'enfant de relever des défis et d'obtenir des succès individuels
- Mettre de côté l'esprit de compétition
- S'adapter aux rythmes biologiques de l'enfant (plutôt activité calme après le repas, plus active en fin de journée)
- Eviter des efforts de concentration importants avant le temps d'école
- Mettre l'accent sur la dimension ludique et récréative
- Renouer avec les jeux traditionnels
- Solliciter la créativité de l'enfant et développer son imagination
- Permettre l'accès à des espaces aménagés propices à la détente (coin lecture, repos...)
- Proposer des sorties extérieures (proches de l'école) pour s'oxygéner et profiter de l'environnement proche
- Conduire l'activité sous forme d'atelier progressif, sur une période une 7 à 8 séances
- Permettre une mise en œuvre simple et rapide sur 45 minutes
- Ne pas engendrer des coûts importants

Le taux d'encadrement, défini par le Code de l'Action Sociale et des Familles, est fixé à un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 5 juin 2014, a validé le recours au taux dérogatoire à titre exceptionnel pour les Temps d'Activités Périscolaires, à savoir :

- 1 animateur pour 14 enfants <6ans
- 1 animateur pour 18 enfants 6 ans et +

Toutefois ce taux d'encadrement ne sera mis en place que ponctuellement, en cas d'absence imprévue du personnel d'encadrement à laquelle il serait difficile de pallier.

6. TARIFICATION ET MODALITES D'INSCRIPTION

Les tarifs des séquences périscolaires « classiques » sont modulés en fonction des ressources mensuelles, auquel s'applique un taux d'effort variable selon les alsh du Comté de Grimont. Ils seront harmonisés progressivement d'ici 2019 pour une tarification unique sur l'ensemble des sites.

Toute heure entamée est facturée en totalité :

- ➔ Accueil matin = 1 heure
- ➔ Accueil du midi sans repas = 1 heure à 2 heures (pour le mercredi notamment)
- ➔ Accueil du midi avec repas = coût de la séquence comprise dans le tarif repas
- ➔ Accueil soir = 2 heures

Les tarifs des repas sont fixes et incluent la séquence d'accueil de la pause méridienne. Ils seront aussi harmonisés progressivement d'ici 2019 pour une tarification unique sur l'ensemble des sites.

Les TAP sont gratuits.

Des pénalités de retard de 10€ (après 1^{er} avertissement) peuvent être appliquées mensuellement et des frais de dossier de 5€ sont demandés lors de la 1^{ère} inscription.

L'inscription se fait par le biais d'un dossier remis en début d'année comportant :

- une fiche de renseignements sur la famille
- une fiche de renseignements sur l'enfant
- un planning de réservation pour le mois en cours (ou la période pour les TAP)
- un règlement intérieur dans lequel sont déclinées les règles de vie de l'accueil de loisirs

Après transmission du dossier d'inscription, les familles ont la possibilité de se connecter sur un portail familles (accessible depuis le site internet de la Communauté de communes www.cccg.tv) grâce à un identifiant et un mot de passe personnalisés.

Le directeur de l'alsh gère les réservations et les pointages de présence sur le logiciel E-Enfance (Berger-Levrault) dont l'acquisition a été financée avec l'aide de la CAF.

A compter de janvier 2015, les animateurs pointeront les enfants présents aux séquences par le biais d'une tablette permettant un pointage horaire très précis sur les séquences d'accueil.

ALSH POLIGNY

7. LOCAUX

Les locaux scolaires de l'alsh Poligny Brel/Centre sont répartis sur 2 sites différents, séparés par la rue de la Résistance :

- Ecole maternelle d'un côté (PS à GS)
- Ecole élémentaire de l'autre (CP à CM2)

Les accueils se font sur les 2 sites conjointement, afin d'éviter le déplacement des enfants d'un site à l'autre et aussi pour disposer du matériel adapté aux petits sur le site de la maternelle.

- Accueil en maternelle : 1 salle d'accueil dédiée au périscolaire et 1 cour. Une salle de motricité (rotonde) et la salle de sieste sont utilisées dans le cadre des TAP.
- Accueil en élémentaire : 1 bâtiment principal dédié exclusivement au périscolaire avec 3 salles d'accueil. Les Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires sont organisés sur d'autres locaux scolaires, de façon à faciliter la conduite d'activités en petits groupes : bibliothèque, salle de motricité, anciennes salle de classe, ainsi qu'une salle de sports mise à disposition par la commune de Poligny

La salle de restauration est située hors des bâtiments scolaires, à 200 mètres à pied environ de l'école (accès par un cheminement piéton sécurisé), dans des locaux de restauration du lycée Friant.

1 salle est dédiée aux petits avec du mobilier adapté, 2 salles sont dédiées aux plus grands.

La commune de Poligny met à disposition ces bâtiments à la Communauté de communes par le biais d'une convention.

8. PUBLIC ACCUEILLI

Tous les enfants scolarisés sur Poligny peuvent être accueillis à l'alsh.

9. HORAIRES

- Accueil du matin : **7h30-8h20**
- Accueil du mercredi sans repas : **11h30-12h30**
- Accueil du midi sans repas (lundi, mardi, jeudi, vendredi) : **12h00/12h30 et 13h20/13h50**
- Accueil du midi avec repas : **12h-13h50**
- Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires : **15h45-16h30**
- Accueil du soir : **16h30-18h15**

10. EQUIPE

- **Direction** : Loïc REYNAUD – BPEJPS, module Loisirs Tout Public à finaliser en 2015 (1^{ère} année de direction)
- **Animation périscolaire (pour la maternelle et l'élémentaire)** :
 - Bahar AYDIN – CAP Petite Enfance (EVS en temps scolaire)
 - Ingrid CARDOT – CAP Petite Enfance
 - Martine FUSILLIER – BAFA
 - Pamela HENRY – CAP Petite Enfance (atsem en temps scolaire)
 - Nathalie JALLON – CAP Petite Enfance
 - Laurence JOUHAM – BAFA
 - Martine GRAS – stagiaire BAFA
 - Catherine FRANCHEQUIN – stagiaire BAFA
 - Eliane SALIN – stagiaire BAFA
 - Rachel MONER-BANET – sans qualification (EVS en temps scolaire)
 - Stéphanie THIBAUT – sans qualification
 - Roberte ROY – sans qualification

Soit une équipe de 13 personnes dont 7 qualifiées, 3 stagiaires et 3 sans qualification.

11. TARIFICATION

Taux d'effort :

- 1 enfant : **0.013%**
- 2 enfants : **0.013%**
- 3 enfants et + : **0.012%**

Tarif repas (séquence midi incluse) : **3.18€**

12. REPAS

Les repas sont fournis par le Service Commun de Restauration de Poligny en liaison chaude (les cuisines sont à situées à l'étage de la salle de restauration et les plats chauds sont livrés au moment du service).

Les animatrices partagent le même repas que les enfants afin de privilégier les échanges conviviaux et transmettre les règles éducatives : respect des autres, de la nourriture, éveil au goût, sensibilisation au gaspillage, au tri...

13. MATERIEL PEDAGOGIQUE

L'alsh dispose de matériel de loisirs créatifs ainsi que des jeux de société. Le matériel de motricité est mutualisé avec les écoles ainsi qu'1 structure intérieure et extérieure pour la maternelle.

D'autres matériels type kit de jonglage, raconte-tapis... seront progressivement mutualisés avec les autres alsh du Comté de Grimont.

14. CONTENU DES ACTIVITES

Liens avec le projet d'école (à développer durant l'année)

Dans le cadre des nouveaux rythmes, il sera intéressant de trouver des passerelles avec le projet d'école. Les projets ne nous ont pas été transmis à ce jour.

Activités durant les temps d'accueil

- matin :
 - jeux, livres, dessin, coloriage, échange avec les autres enfants
 - encadrement : 1 animatrice pour l'accueil en maternelle / 1 animatrice pour l'accueil en élémentaire
- midi :
 - le service est organisé sur 3 temps, du fait du nombre important d'enfants
 - maternelles de 12h10 à 13h
 - CP-CE1-CE2 de 12h15 à 13h15
 - CM1-CM2 de 12h30 à 13h30
 - Les animateurs font l'appel devant les salles de classe puis conduisent en échelonné les enfants à la salle de restauration ; en attendant l'heure du service, les enfants sont en activité libre dans la cour. Passage aux toilettes, lavage de mains puis repas.
 - Après le repas, jeux collectifs ou activité libre ; les petits sont conduits à la sieste par l'atsem vers 13h15
 - Encadrement : 7 personnes + directeur
- soir :
 - les enfants sont regroupés dans la cour principale, les animateurs font l'appel ; jeux libres, goûters jusqu'à 17h
 - les maternelles rentrent en salle d'accueil et pratiquent des activités libres (jeux, dessins, lectures...)
 - les élémentaires sont répartis en 2 groupes : CP à CE2 / CM1 à CM2 et révisent leurs leçons ou pratiquent une activité libre
 - encadrement : 1 animatrice pour l'accueil en maternelle / 2 à 3 animatrices pour l'accueil en élémentaire

Nouveaux Temps d'Activités Périscolaires

Code couleur

bleu = activité d'expression / rose = activité manuelle / violet = activité jeux / vert = activité nature / orange = activité découverte du monde / marron = activité scientifique / gris = activité libre

période 1 (septembre à Toussaint 2014)

| | | | | |
|----------------|--|--|---|---|
| Maternelles | CREATIONS AUTOUR DE L'AUTOMNE | EXPERIENCES RIGOLOTES | JEUX COLLECTIFS | BELLES HISTOIRES |
| CP | PARCOURS EQUILIBRE et MOTRICITE | ACTIVITES MANUELLES (création jeu de 7 familles) | MUSIQUE ET CHANSONS | JEUX COLLECTIFS |
| CE1 | ACTIVITES MANUELLES (création jeu de 7 familles) | PREPARATION DOSSIER PETITS CUISTOS | JEUX COLLECTIFS | PARCOURS EQUILIBRE et MOTRICITE |
| CE2 | PREPARATION DOSSIER PETITS CUISTOS | JEUX COLLECTIFS | PARCOURS EQUILIBRE et MOTRICITE | ACTIVITES MANUELLES (création jeu de 7 familles et jeu du goût) |
| CM1 | JEUX COLLECTIFS | PARCOURS EQUILIBRE et MOTRICITE | PREPARATION DOSSIER PETITS CUISTOS | ACTIVITES MANUELLES (création jeu de 7 familles et jeu du goût) |
| CM2 | JEUX COLLECTIFS | PARCOURS EQUILIBRE et MOTRICITE | ACTIVITES MANUELLES (création jeu de 7 familles et jeu du goût) | PREPARATION DOSSIER PETITS CUISTOS |
| toutes classes | ACTIVITE LIBRE | | | |

période 1 (Toussaint à Noël 2014)

| | | | | |
|----------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Maternelles | ACTIVITE MANUELLE | PARCOURS MOTRICITE | EXPRESSION CORPORELLE | JEUX COLLECTIFS |
| CP | PARCOURS MOTRICITE | PLANTATIONS D'AUTOMNE | JEUX COLLECTIFS | ACTIVITE MANUELLE |
| CE1 | EXPRESSION CORPORELLE | JEUX COLLECTIFS | ACTIVITE MANUELLE | PARCOURS MOTRICITE |
| CE2 | JEUX COLLECTIFS | ACTIVITE MANUELLE | PARCOURS MOTRICITE | EXPRESSION CORPORELLE |
| CM1 | ACTIVITE MANUELLE | PARCOURS MOTRICITE | EXPRESSION CORPORELLE | JEUX COLLECTIFS |
| CM2 | PARCOURS MOTRICITE | EXPRESSION CORPORELLE | JEUX COLLECTIFS | ACTIVITE MANUELLE |
| toutes classes | ACTIVITE LIBRE | | | |

15. EVALUATION

Ce projet pédagogique est amené à être révisé en cours d'année scolaire. Ont été posées pour l'instant les bases d'un fonctionnement optimal et sécurisé.

Une fiche d'activité est remplie par l'animateur pour chaque activité réalisée, ainsi qu'un bilan à l'issue de l'activité. L'animateur :

- pose ainsi par écrit les objectifs qu'il se fixe
- définit l'organisation de son travail
- évalue la satisfaction des enfants
- vérifie si les objectifs ont été atteints

Les directeurs d'als de la Communauté de communes se réunissent 1 fois tous les 2 mois pour :

- analyser leur pratique
- mettre en place des outils d'évaluation des activités et des animateurs
- rédiger des documents communs type charte de l'animateur, règlement intérieur, code de bonne conduite des enfants...